

2 mp clean

EURL

au capital de 1 euros

Siège social : 60 rue francois 1 er 75008 PARIS

siret n° 925297061 RCS paris

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14/11/2024

Le 14/11/2024 a albertville

Premillieu mederic demeurant au 5 place de conflans ,73200 Albertville associé unique de la Société 2 mp clean, représentée par premillieu mederic en qualité de gérant.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société ;
- Nomination et rémunération du liquidateur ;
- **Première résolution : Dissolution anticipée – Mise en liquidation amiable**
- L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/11/2024 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.
- Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé à 5 place de conflans 73200 albertville
- **Deuxième résolution : Désignation du Liquidateur**
- Premillieu mederic demeurant au 5 place de conflans 73200 albertville, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.
- L'associé unique décide que le liquidateur aura le droit à une rémunération de 10 euros au titre de l'exercice de ses fonctions.
- En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.
- De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.
- L'associé unique
- Premillieu mederic
- 